

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE SÉRIE « STAV » - ÉPREUVE DU DEUXIÈME GROUPE

Épreuve E7 : Sciences du vivant

L'épreuve du deuxième groupe E7 est affectée d'un coefficient 7. Elle prend la forme d'une épreuve orale. La durée de l'épreuve est de 40 minutes (préparation par le candidat : 20 minutes ; entretien avec l'examineur : 20 minutes). La grille d'évaluation correspondante est jointe.

L'examineur est un enseignant de biologie-écologie.

L'épreuve E7 évalue l'objectif 3 du M7-1 et les objectifs 1.1 et 1.2 du module M7-2. Il s'agit d'évaluer les capacités du candidat à organiser et mobiliser ses connaissances, à raisonner logiquement, à exercer son esprit critique, à formuler des hypothèses et proposer de manière claire des explications et des solutions à un (ou des) problème(s) scientifique(s) posé(s).

Pour tous les candidats, en CCF et hors CCF, l'épreuve se déroule en deux temps.

Le candidat doit exploiter des documents en nombre restreint (les supports documentaires à exploiter sont de nature analogue à ceux utilisés durant la formation : photographies, schémas, tableaux de mesures, comptes rendus d'expériences, textes scientifiques, etc.), en extraire les informations utiles, les confronter à leurs propres connaissances et interpréter les faits scientifiques exposés.

Premier temps (durée de 20 minutes) :

Le candidat tire au sort un sujet et dispose d'un temps de préparation de 20 minutes. Le sujet, construit autour d'un ou de plusieurs thèmes, comporte des questions portant sur le référentiel de formation.

Deuxième temps (durée de 20 minutes) :

Le candidat s'exprime d'abord sur le sujet (durée : 10 minutes au maximum). L'examineur engage ensuite un dialogue avec le candidat (durée : 10 minutes au maximum) soit en poursuivant sur le même sujet soit en élargissant le champ de la réflexion à d'autres thèmes ou notions.

Pour cette épreuve, l'usage de la calculatrice personnelle du candidat est fonction du sujet tiré au sort.



Examen du BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE SÉRIE « STAV »

ÉPREUVES DU DEUXIÈME GROUPE

Épreuve E7 : Sciences du vivant

Examen : Baccalauréat « STAV » Session : 20 -- Centre :
--

N° d'anonymat ou Nom-Prénom du candidat :
--

Épreuve 2eme groupe : E7 Date de passage : N° jury :

Critères d'évaluation	Barème
S'approprier les documents : extraire les notions scientifiques utiles à la résolution du problème scientifique posé...	/4
Raisonner : formuler une (des) hypothèse(s), proposer une argumentation cohérente...	/5
Exposer : présenter les explications de faits scientifiques et/ou des solutions à un (ou des) problème(s) scientifiques(s) posé(s).	/7
Communiquer : utiliser le vocabulaire scientifique adapté, réaliser une présentation claire et cohérente comprenant des représentations graphiques (tableaux, dessins, schémas...)...	/4
Note du candidat sur 20 en points entiers =	
Appréciation générale :	
Signature du jury :	